

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 20/21 21^e année • mercredi 16 mai 2018 l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

DES HORAIRES FORT DE CAFÉ!

Les employés de production de Nespresso s'opposent au réaménagement drastique des horaires, synonyme d'allongement du temps de travail hebdomadaire. Il en va de leur santé et de leur sécurité. Appelé à la rescousse, Unia craint un licenciement collectif déguisé. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Vous reprendrez bien un peu de poison

Sonya Mermoud

Des résidus de glyphosate dans les pâtes, le pain, les pois chiches ou encore le vin. Pas très ragoûtant! Mais le sujet revenant sur la table, plus précisément dans nos assiettes, difficile de faire la fine bouche. Le 9 mai dernier, le Conseil fédéral a en effet adopté le rapport de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire. Au regard des résultats, il estime toujours inutile d'interdire l'herbicide phare de Monsanto, en cours de rachat par Bayer. Un produit classé en 2015 «cancérogène probable» par le Centre international de recherche sur

le cancer, une agence de l'OMS. Pas de quoi inquiéter plus que ça nos autorités qui ont jugé la substance inoffensive en raison de sa très faible concentration dans les denrées analysées, soit un échantillon de 243 aliments. Il n'empêche que 40% d'entre eux en contenaient. Mais dans des proportions insignifiantes. Le gouvernement a alors fait un calcul éloquent, relevant qu'il faudrait par exemple manger 72 kilos de pâtes en un jour pour que les traces décelées présentent un danger pour la santé. Certes, inimaginable. En même temps, on peut tout de même s'interroger sur la pertinence d'autoriser un pesticide qui a fait largement polémique. Entre études et contre-études dans un domaine où le lobbying a joué toutes ses cartes. Même pipées. Rien d'étonnant. Le produit et ses dérivés pèse un milliard d'euros sur le marché. Si l'Union Européenne, au terme de débats nourris, a décidé de prolonger l'utilisation du glyphosate encore cinq ans, la France s'est pour sa part désolidarisée de cette position. Et a annoncé son abandon dans les trois ans. En Suisse, les autorités rappellent, histoire de liquider toutes craintes, que le traitement des champs au désherbant avant la récolte est interdit. Ouf! Mais autant de discussions et de précautions pour un produit présentant zéro risque sanitaire... Et vraisemblablement condamné à disparaître à moyen terme. On reste un soupçon méfiant. Surtout qu'on ignore tout de l'effet cocktail lié à la consommation d'autres résidus de pesticides dans l'alimentation. Alors qu'on

sait, sans ambiguïté, les dangers pour la santé lors d'épandage sur les cultures. Pour les agriculteurs qui ne veulent souvent pas y renoncer en raison de son efficacité et de son faible coût. Mais aussi les privés qui y recourent. Sans oublier les méfaits sur l'environnement et sur les abeilles. Toute comparaison gardée, l'amiante était aussi réputé inoffensif. Une version des industriels soutenue des années durant alors que les menaces pesant sur les personnes exposées à la fibre étaient connues. Les longs temps de latence jusqu'à la déclaration de maladies liées au matériau auront aussi joué en faveur de son maintien... Quoi qu'il en soit, la Suisse aurait été avisée d'interdire le glyphosate et de préparer le terrain aux alternatives, existantes! Même si le risque est jugé minime, le principe de précaution aurait dû prévaloir. Reste plus qu'à manger bio ou à prier pour que la multitude de substances nocives auxquelles nous sommes confrontés ne finissent pas par nous éliminer avant l'heure, comme de la vulgaire mau-vaise herbe... ■

PROFIL



Claude Barras, en quête de lumière.

PAGE 2

TRANSPORT

Maintien de l'interdiction du cabotage exigé.

PAGE 3

GENÈVE

Les employés de l'hôtel Mandarin Oriental à bout.

PAGE 9

LAUSANNE

Les chauffeurs de taxi ont manifesté leur colère.

PAGE 10

EN QUÊTE DE LUMIÈRE

Le réalisateur et auteur de scénarios Claude Barras travaille à son prochain film d'animation. L'écologie en toile de fond

Sonya Mermoud

Certains auraient pu prendre la grosse tête. Se perdre dans le tourbillon grisant du succès. Céder aux appels du pied répétés de grosses boîtes de production. Pas Claude Barras, qui, s'il juge flatteuses les différentes sollicitations et propositions reçues, les fuit, concentré sur son nouveau projet. Après l'extraordinaire et plus que mérité retentissement de son film d'animation *Ma vie de courgette*, couronné des plus hautes distinctions, après les innombrables séances d'interviews, cérémonies, festivals, avant-premières... le réalisateur valaisan installé à Genève est retourné à sa vie. Avec la modestie et la timidité, «un peu apprivoisée», qui le caractérisent – «J'aime raconter des histoires, tout en restant caché». Loin du tournis «excitant mais aussi fatigant et chronophage» des honneurs, du strass et des paillettes, mais heureux d'avoir pu promouvoir et porter son film vers un large public. Et bien décidé à maintenir le cap sur les valeurs humanistes qui sont les siennes avec des œuvres sensibles, dépassant le simple divertissement.

LA SOLIDARITÉ EN FILIGRANE

Dans la douceur des rayons printaniers, assis à la terrasse d'un café, Claude Barras, 45 ans, profite de son avance au rendez-vous pour poursuivre son travail. Son temps, précieux, est actuellement dévolu à l'écriture du scénario de son prochain film d'animation. Un long métrage qui conduira ses personnages, toujours des marionnettes, à Bornéo, où il évoquera à travers leurs yeux, la déforestation à large échelle, la disparition des oranges-outans, l'exploitation outrancière des ressources de la terre... «D'habitude, je préfère m'emparer des histoires d'autres personnes et me les réapproprier. Cette fois-ci, ce sera plus compliqué», précise l'auteur et réalisateur qui projette de se rendre cet été sur place, et rencontrera différents intervenants dont des membres d'une ONG pour coller au plus proche de sa narration. Alors qu'il restera fidèle à sa signature: un récit construit à hauteur d'enfants. A travers leur regard. Leur point de vue sur le monde. Et pas de discours, mais la transmission d'idées et des questionnements par le biais

d'émotions, gestes et actions de ses protagonistes. Une démarche qui parle de solidarité et de vivre ensemble. De respect de l'environnement et des animaux auxquels l'artiste porte un grand intérêt. Une approche qui interroge encore sur la disruption *versus* le progrès, la quête du profit et de la réussite à tout prix, au mépris des autres...

COMME UNE QUALITÉ HONTEUSE

Destinés aux enfants, les films de Claude Barras dépassent largement ce seul public. Et, si lui-même n'a pas de famille, il puise dans ses jeunes années son inspiration. Cette période où le gosse d'alors, plutôt solitaire et rêveur, avait fait de la nature, «fascinante», son terrain de jeu favori. Où plus tard, en

«Ayant grandi à la campagne, j'ai assisté, peu convaincu, au passage de l'agriculture traditionnelle à l'usage intensif de pesticides et d'engrais.»

prise directe avec un monde en mutation, il s'inquiétait déjà des orientations prises. «Ayant grandi à la campagne, j'ai assisté, peu convaincu, au passage de l'agriculture traditionnelle à l'usage intensif de pesticides et d'engrais. Les paysans croyaient au progrès, à la facilité. Depuis, personne n'ignore les méfaits de l'agroalimentaire, de l'industrie, les risques pour la santé et pourtant on continue dans cette voie», se désole le quadragénaire d'une nature pessimiste qui le «force à chercher la lumière». Et sans perdre l'espoir et l'envie de lutter pour un futur meilleur. Soulignant la richesse des échanges, Claude Barras apprécie la dynamique du travail en équipe. Un goût qu'il dit avoir hérité de son éducation. «Nous cultivions la vigne en groupe», précise le Valaisan qui, à l'adolescence, passera par une phase punk, troquant son tambour, duquel il jouait dans la fanfare villageoise, contre une batterie. Et alors qu'il effectuera un apprentissage de dessinateur en génie civil. Une formation «pragmatique» précédant celle artistique. D'abord à l'Ecole d'illustra-

tion Emile-Cohl à Lyon puis à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne. Mais déjà gamin il dessinait, initié à cette pratique par son père, «peintre du dimanche». Un loisir à l'origine de son intérêt pour le film d'animation. «Magique de pouvoir donner vie aux dessins», note cet admirateur de Ken Loach et de Miyazaki, qui compte une quinzaine de courts métrages à son actif.

LE MAYEN, SON ATOUT

Loyal, irrité par la tricherie, le mensonge la trahison, Claude Barras se définit comme une personne gentille. Et s'énervé de voir certains confondre

cette qualité, «devenue presque honteuse» avec de la naïveté. «Je peux alors montrer les dents» affirme-t-il, même s'il se met rarement en colère. Pour se ressourcer, le réalisateur part en montagne et pratique le parapente – «proche de la méditation avec cette nécessité d'être alors dans l'instant présent». L'artiste aime aussi passer du temps dans son mayen, à Crans-Montana. «Mon atout. Mon refuge. Pour mes jours libres. Lors de crises», lance-t-il, lui qui associe le bonheur aux moments où il parvient à lâcher prise, à oublier les difficultés de l'existence. «L'avenir s'annonce plutôt inquietant.

Alors, quand on accède à une certaine légèreté, on peut être heureux.» Mais si l'état du monde inspire à Claude Barras une vision plutôt sombre, il croit en la puissance de la vie, s'émerveille de ses mystères, de la capacité de renouvellement de la nature... «Bien plus forte que l'être humain, une toute petite chose dans l'univers. Cette idée me réconforte. M'aide à relativiser la noirceur. Me donne de l'espoir.» Et une aptitude à émouvoir le spectateur avec une sensibilité rare. On se réjouit de son prochain film... ■

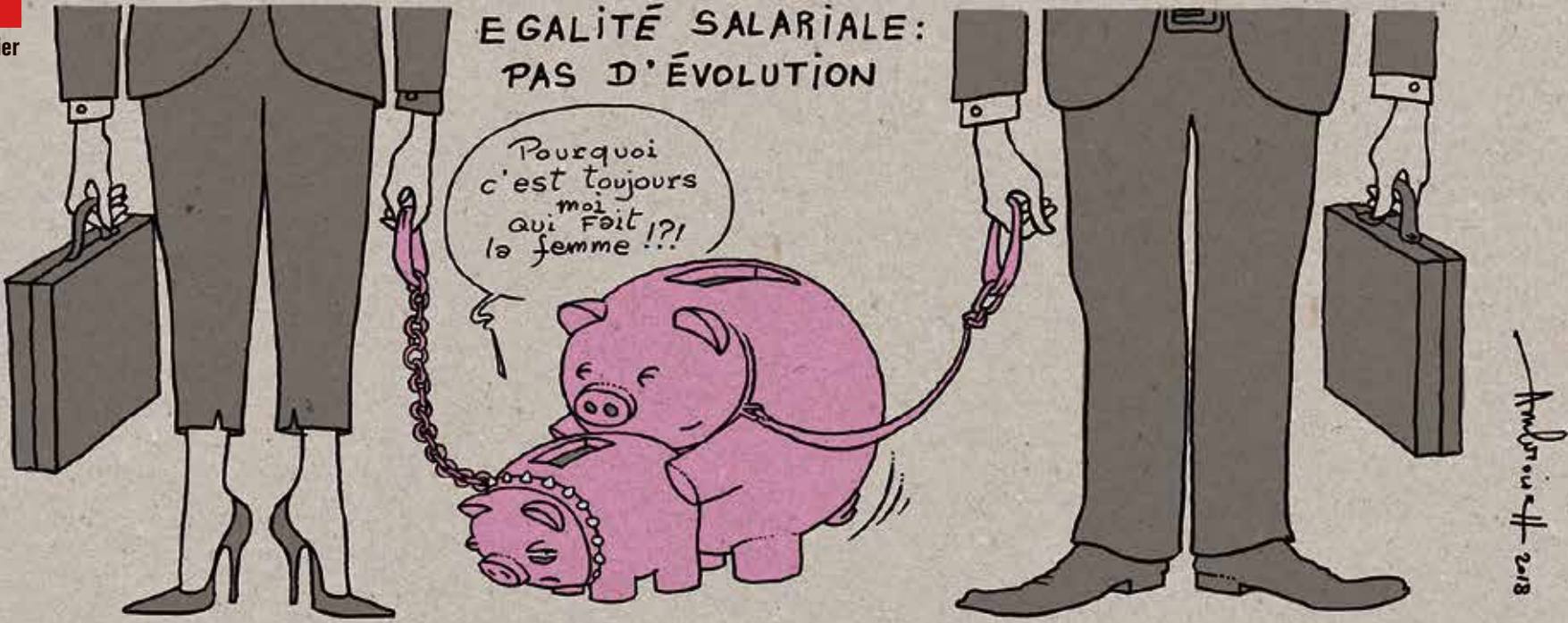


THIERRY PORCHET

Si l'état du monde inspire à Claude Barras une vision plutôt sombre, il croit en la puissance de la vie, s'émerveille de ses mystères et de sa capacité de renouvellement.

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



DES HORAIRES FORT DE CAFÉ!

Les employés de production de Nespresso refusent le réaménagement drastique des horaires. Unia a été appelé à la rescousse et craint un licenciement collectif déguisé

Sonya Mermoud

Inquiétudes et mécontentement du personnel de production de Nespresso employé sur les sites d'Avenches, d'Orbe et de Romont. Le 23 avril dernier, la filiale de Nestlé, spécialisée dans la fabrication de capsules de café, a annoncé sa volonté de réaménager les horaires de travail des employés. Cette restructuration se traduirait par un accroissement considérable de leur labeur de 41h à 43 heures hebdomadaires en moyenne, et le passage de cinq à quatre équipes œuvrant en tournus, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Ce changement impliquerait une augmentation du temps de travail de 4,65%. Cumulé, ce taux représentera 13 jours de moins de congé par année. Et, pour les salariés des sites d'Orbe et d'Avenches, la nécessité de travailler un week-end sur deux. Une situation qui les a conduits à solliciter l'aide d'Unia. Le syndicat a alors organisé des actions de tractages devant les usines et plusieurs assemblées de travailleurs. «Cette restructuration constitue une détérioration brutale des conditions de travail», commentent Noé Pelet, responsable du secteur industrie d'Unia Vaud, et Nicole Vassalli, secrétaire syndicale, en charge du dossier pour les usines vaudoises. Et de préciser encore les répercussions d'une telle modification sur l'organisation,

avec des semaines qui compteraient alors jusqu'à 58 heures, des samedis et des dimanches de 12 heures d'activité, des enchaînements qui mettraient à mal les temps de récupération.

OUVRIERS CASSÉS

«Avec ce genre de cadences, l'ouvrier est cassé. La vie de famille, brisée. Les risques pour la santé et la sécurité vont croître», dénoncent les deux représentants d'Unia, critiquant aussi l'absence de hausses de salaires. «Les rémunérations seront adaptées à l'élargissement de la durée du travail mais ne seront pas plus élevées.» Les compensations initialement envisagées par la direction ne convainquent ni le syndicat ni les travailleurs. «Il était prévu qu'ils reçoivent une prime unique de 1000 francs et deux jours de congé supplémentaires après six mois... s'ils tenaient le coup. Rien de plus. Mais des discussions sont encore en cours entre les responsables et les représentants du personnel.» Pour Unia, le nouveau modèle envisagé par Nespresso n'a pas pour but d'accroître la productivité mais s'apparente clairement à un licenciement collectif déguisé. Et les représentants d'Unia de rappeler qu'un changement d'horaires de travail en 2009-2010 à Avenches avait entraîné, selon les témoignages de travailleurs toujours actifs dans l'entreprise, la démission d'environ 20% du personnel.



THIERRY PORCHET

Horaires sauvages... Nespresso veut allonger la semaine de travail de ses employés (site d'Avenches).

«Les employés ne s'attendaient pas à cette volonté de modifier les horaires. Ils pensent qu'on veut les pousser dehors et estiment que la situation entraînera des départs volontaires et davantage d'absentéisme. Ils insistent aussi sur les dangers que représentent cette restructuration pour la sécurité et la santé.» Pour le syndicat – qui a été mandaté par quelque 260 salariés des usines vaudoises pour les représenter, soit plus de la moitié des effectifs – il s'agit assurément d'une stratégie visant à diminuer le personnel en évitant la conclusion d'un plan social et sans occasionner un dégât d'image pour la société. Dans tous les cas, le modèle envisagé devra être validé par le Seco, démarche qui n'aurait pas encore été faite par Nespresso. S'il est accepté, il devra aussi s'assortir de lettres de congé-modification.

LIBERTÉS SYNDICALES ENTRAVÉES

Dans ce contexte, le syndicat a sollicité à plusieurs reprises un rendez-vous avec la direction et réclaté l'ouverture de négociations. Sans succès à ce jour,

cette dernière ayant argué sa volonté de travailler en priorité avec les représentants du personnel. Unia dénonce aussi dans la foulée des «dysfonctionnements relativement graves» en matière de libertés syndicales, rappelant que l'article 28 de la Constitution pour tant les garantit. Des employés auraient ainsi subi des pressions du personnel d'encadrement et des représentants du personnel. A Romont, les syndicalistes tractant devant l'usine ont en outre été éconduits par des agents de sécurité. A noter que la situation sur le site fribourgeois diffère de celle des autres sites. Avec une faible participation à l'assemblée organisée le 8 mai dernier par le syndicat contrairement aux réunions d'Avenches et d'Orbe qui ont réuni des centaines de personnes. «La configuration n'est pas identique. La restructuration entraînerait sur le site de Romont une diminution des week-ends travaillés, passant de 31 à 26. Les employés auraient aussi, semble-t-il, encore la possibilité de discuter et de faire valoir leurs préférences horaires», relève Matteo Guagenti, secrétaire syndical

d'Unia Fribourg. Non sans mentionner les résultats d'un sondage effectué à l'interne. Sur les cinq équipes concernées par les tournus, quatre auraient refusé le réaménagement envisagé à 54%, 34% se seraient montrés favorables, le reste représentant les indécis. Une équipe n'a toutefois pas répondu à la question. Les usines d'Avenches, d'Orbe et de Romont emploient respectivement quelque 300, 200 et 130 employés. A l'heure où nous mettions ce journal sous presse, lundi, une manifestation des ouvriers était prévue le lendemain devant le siège de Nespresso à Lausanne. Ce jour-là, 15 mai – date marquant normalement la fin de la procédure de consultation – les représentants du personnel devaient par ailleurs rencontrer la direction. Affaire à suivre. ■

Inquiétudes sur les routes suisses

Syndicats et organisations patronales exigent le maintien de l'interdiction du cabotage, que l'Union européenne souhaite assouplir davantage. L'alliance syndicale Fairlog propose aussi la mise en place d'une CCT de force obligatoire

Sylviane Herranz

Les chauffeurs du pays sont inquiets. Tant leur association corporatiste, Les Routiers suisses, que les organisations patronales du privé et du public ont tiré la sonnette d'alarme récemment face au risque d'assouplissement de l'interdiction de cabotage. Ils craignent qu'un tel assouplissement soit l'une des contreparties possibles lors des négociations menées entre la Suisse et l'Union européenne (UE) en vue de la conclusion d'un accord-cadre institutionnel. L'accord bilatéral sur le transport de marchandises et de voyageurs signé avec l'UE, qui vise notamment à «libéraliser l'accès des parties contractantes à leur marché des transports routier et ferroviaire des marchandises et des voyageurs», prévoit une limitation du cabotage dans notre pays. Les camions immatriculés à l'étranger peuvent venir

livrer de la marchandise en Suisse, et la règle est identique pour un camionneur suisse allant à l'étranger. En revanche, ce «grand cabotage» est limité pour le transport de voyageurs. Et le «petit cabotage», c'est-à-dire la fourniture de prestations entre deux ou plusieurs adresses à l'intérieur du pays par un transporteur étranger, est lui interdit en Suisse. Il l'était également dans les pays de l'UE, mais cette dernière a déjà assoupli la disposition permettant, sous couvert d'éviter des retours à vide, d'effectuer trois opérations de cabotage à l'intérieur d'un pays dans les sept jours suivant un trajet transfrontalier. Or, l'UE s'apprête aujourd'hui à assouplir encore plus cette norme.

DUMPING SALARIAL ET SOCIAL

Pour les chauffeurs helvétiques, de tels allègements en Suisse signifieraient l'arrivée de camionneurs provenant entre autres des pays de l'Est, où

les salaires sont misérables, et la perte de nombreux emplois. Selon l'ATS, les Routiers suisses réunis fin avril parlent de mise au chômage de 30 000 chauffeurs et d'autant de salariés de la logistique et des secteurs apparentés. L'Association suisse des transports routiers (Astag) et l'Union des transports publics (UTP) chiffrent le nombre d'emplois menacés en Suisse à plus de 5000. Dans un communiqué diffusé le 3 mai, les deux associations patronales indiquent que «l'interdiction des courses de cabotage entre deux points situés en Suisse avec des véhicules étrangers est d'une importance capitale pour toute l'industrie helvétique des transports routiers et ferroviaires. Un assouplissement des dispositions en vigueur entraînerait une augmentation massive du nombre de camions étrangers et pousserait le secteur suisse des transports à la ruine à travers un dumping salarial et social.» L'Astag et l'UTP avaient mandaté le bureau Ecoplan à ce sujet. Elles relatent ses principaux résultats: baisse jusqu'à 12% du fret routier pour les véhicules immatriculés en Suisse, jusqu'à 6% du trafic de lignes ferroviaire international et 30% chez les autocars de voyage; hausse du nombre de véhicules étrangers et du trafic sur les routes suisses; pression sur les salaires et l'emploi dans le transport marchandises et voyageurs; diminution des rentrées fiscales en matière d'impôts sur les véhicules et les huiles minérales, transfert du rail vers la route, atteintes à l'environnement. Sur la base de ces résul-

tats, l'Astag et l'UTP «demandent au Conseil fédéral de défendre l'interdiction de cabotage face à l'UE».

SALAIRES 53% PLUS BAS EN EUROPE

Une revendication soutenue par l'alliance syndicale Fairlog, créée en fin d'année dernière par Unia, le SEV et Syndicom pour obtenir de meilleures conditions de travail dans les transports. Fairlog estime qu'un simple

«Outre la défense de l'interdiction du cabotage, les syndicats exigent la mise en place d'une Convention collective de travail (CCT) déclarée de force obligatoire, permettant à tous les employés de la branche d'être soumis aux mêmes conditions.»

assouplissement du cabotage serait «un coup dur pour le personnel de la branche suisse de la logistique». D'autant que, selon l'étude d'Ecoplan, «les salaires des chauffeurs dans les pays voisins sont jusqu'à 53% plus bas qu'en Suisse», relève l'alliance dans un communiqué. Outre la défense de l'in-

terdiction du cabotage, les syndicats exigent la mise en place d'une Convention collective de travail (CCT) déclarée de force obligatoire, permettant à tous les employés de la branche d'être soumis aux mêmes conditions. Pour Fairlog, une CCT serait aussi un atout pour le patronat puisqu'elle offre en plus la garantie de la bonne exécution des normes minimales légales. «Une CCT est un gage de sécurité pour toutes les parties. Dans la lutte pour le maintien de l'interdiction du cabotage, il serait plus facile pour les partenaires sociaux de former un front uni», plaide Vania Alleva, présidente d'Unia. Fairlog propose en outre de durcir les contrôles de cabotage, par exemple en installant des GPS sur les poids lourds immatriculés à l'étranger, outil qui faciliterait également le contrôle de l'interdiction de circuler la nuit et le dimanche. Rappelant que la concurrence fait rage dans l'industrie du transport depuis l'assouplissement de l'interdiction du cabotage dans l'UE, «avec pour corollaire du dumping salarial et la précarisation des conditions de travail», et que les pressions sur la Suisse redoubleraient en cas de disparition de la mesure dans l'UE, Fairlog indique qu'elle «se battra de toutes ses forces pour que l'interdiction du cabotage soit maintenue en Suisse. Fairlog a besoin à cet effet de partenaires sociaux forts.» ■

Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs et lut-tons pour des conditions de travail et des pres-tations équitables. Là où il n'y a pas encore de représentation syndicale, Unia oeuvre à sa mise sur pied en défendant des valeurs de respect.



Pour un projet innovant de portée nationale visant la **construction syndicale dans la branche logistique**, nous recherchons un ou une

syndicaliste (80-100%)

Votre poste
Une activité stimulante vous attend: au sein d'une équipe inter-régionale, vous développerez un mouvement syndical fort et influent dans une branche dont il est quasi absent. Vous tisserez des contacts avec des salarié-e-s, recruterez des membres auxquels vous donnerez la capacité d'agir et organiserez des groupes dans la recherche permanente d'une capacité d'action collective. Vous vous rendrez dans des entreprises et aux côtés de nos membres actifs, vous trouverez les moyens adéquats pour faire aboutir leurs demandes et leur permettre de s'organiser durablement. Vous contribuerez à la mise en oeuvre de campagnes de branche cohérentes et parviendrez à susciter des effets politiques. Vous développerez, avec empathie, des rapports de confiance avec des personnes d'origines les plus diverses.

Votre profil
Vous souhaitez faire évoluer la société et êtes engagé-e sur les questions syndicales et sociales. Doté-e de compétences pour l'organisation de campagnes et le recrutement de membres, vous êtes empathique, communiquez avec aisance et savez convaincre. Votre méthode de travail est structurée et axée sur les objectifs. Grâce à votre esprit d'initiative, vous êtes capable de travailler de manière autonome et vous sentez à l'aise en équipe. Personne engagée, vous faites preuve de flexibilité et d'intérêt pour l'humain. Les outils informatiques de la palette MS-Office n'ont pas de secret pour vous et disposez d'un permis de conduire.

Notre offre
Unia vous propose un travail riche de sens, stimulant et varié ainsi que des conditions sociales progressistes au sein d'une organisation à but non lucratif. Si vous vous intéressez à la politique syndicale et souhaitez intégrer une équipe dynamique, active dans un des secteurs en développement en Suisse, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre candidature. Nous nous réjouissons de vous lire et vous remercions d'adresser un dossier de candidature complet d'ici au **3 juin 2018** à: bewerbung.be@unia.ch
Lieu de travail: Morges
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Monsieur Roman Künzler au 079 403 22 30 ou par e-mail: roman.kuenzler@unia.ch
Les entretiens de recrutement auront lieu le **14 juin 2018**.

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail?

VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et écono-miques qui lui sont liés?
VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdoma-daire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux pro-fessionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mou-vements de l'économie et leurs consé-quences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse
Coupon à retourner à <i>L'Événement syndical</i> place de la Riponne 4 1005 Lausanne forum@evenement.ch Tél. 021 321 14 60

MOVENDO

Movendo, institut de formation des fédérations de l'Union syndicale suisse (USS), propose des formations continues pour les membres et le personnel des syndicats ainsi que pour toute autre personne intéressée dans la Suisse entière. La formation continue des salarié-e-s est en effet un facteur de succès déterminant pour l'influence des syndicats. C'est la raison pour laquelle ils investissent avec conviction dans la formation de leurs membres et de leur personnel. Movendo développe une offre de formations de haute qualité qui sont assurées avec professionnalisme. Des cursus, des cours, des formations, des colloques, des séminaires, des ateliers, du conseil et du coaching en font partie.

Pour la direction de Movendo, nous recherchons pour le 1^{er} octobre 2018 ou une date à convenir

Une directrice ou un directeur d'institut (80% à 100%)

Tâches:
A la tête d'une équipe de treize personnes, vous serez responsable du développement stratégique de Movendo ainsi que du développement, de l'exécution et de l'évaluation de l'ensemble du programme de formation et serez aussi amené à intervenir vous-même à des cours de formation. A cet effet, vous collaborerez étroitement avec les syndicats promoteurs et l'USS tout en représentant Movendo au sein des instances centrales.

Votre profil:
Nous sommes à la recherche d'une personnalité de leader indépendante, efficace, dotée d'un sens développé du contact, d'une capacité d'assimilation rapide et d'aptitudes à la conception. Une solide formation de cadre et une expérience en formation des adultes ainsi que des connaissances approfondies de l'économie et de la gestion d'entreprise sont les prérequis idéaux pour ce poste. Vous vous identifiez au mouvement syndical, possédez une excellente expérience professionnelle dans les domaines d'activité mentionnés et souhaitez assister les gens dans leur développement. De bonnes connaissances du français et de l'allemand à l'oral et à l'écrit sont indispensables pour une collaboration fructueuse avec nos fédérations.

Notre proposition
Movendo vous propose un défi varié avec un potentiel d'évolution, de nombreuses possibilités de conception ainsi que des conditions de rémunération et de travail modernes. Le lieu de travail est situé au centre-ville de Berne.

Plus de renseignements sous www.movendo.ch.

Merci de transmettre votre dossier de candidature complet avant le **31 mai 2018** à christine.goll@movendo.ch. Pour tout complément d'information, la présidente de Movendo, Corinne Schärer, 079 219 94 20, est à votre disposition.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia
PRÉSIDENT: Aldo Ferrari
RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Nicky Breitenstein
JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry, David
Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES
Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Centre d'impression Tamedia SA
Tirage contrôlé 60371 exemplaires

POUR VOTRE PUBLICITÉ, PENSEZ À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Tirage hebdomadaire de plus de 60000 exemplaires
Distribution dans tous les cantons romands

Pour tous renseignements:
pub@evenement.ch



Manifestation nationale
des électricien-ne-s
Pour la défense de la branche
et de son avenir!
Samedi 19 mai, 13h30
Zurich – Walchebrücke

Tous à la manif! Transports gratuits depuis ta région. Plus d'infos: www.unia.ch/electro



LAFARGEHOLCIM REFUSE LE PARTENARIAT SYNDICAL

Alors que 150 personnes ont perdu la vie ces deux dernières années sur les chantiers du leader de la construction, ce dernier refuse toujours de signer un accord-cadre mondial

Aline Andrey

Après les accusations de financement de groupes djihadistes en Syrie et d'exploitation d'enfants en Ouganda, LafargeHolcim n'en est pas à un scandale près. Alors que la ratification de l'accord-cadre mondial (ACM) rédigé avec les fédérations syndicales Industriall Global Union et l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) aurait pu quelque peu adoucir son image désastreuse, sa direction refuse toujours de le signer. Or, depuis deux ans, les syn-

dicats dénombrent plus de 150 décès et de nombreux blessés sur ses chantiers. «Un chiffre exorbitant par rapport aux autres grandes entreprises du secteur», précise Rolf Beyeler, coordinateur du comité d'entreprise européen de LafargeHolcim. «La compagnie continue d'exposer ses travailleurs à des substances dangereuses qui provoquent à terme des maladies débilantes et mortelles», dénonce Industriall, dans un communiqué. Matthias Hartwich, directeur de la filière pour le secteur des matériaux de construction, souligne: «Les dividendes annuels éle-

vés des actionnaires de 2 francs par action sont payés avec le sang, la sueur et les pleurs des travailleurs.» Le 28 avril, des manifestations se sont ainsi déroulées un peu partout dans le monde pour réclamer que LafargeHolcim signe un ACM, protège les travailleurs vulnérables, contrôle le recours à la sous-traitance, mette l'accent sur la prévention des maladies professionnelles – notamment respiratoires générées par l'exposition à la poussière –, et respecte les droits syndicaux ainsi que les normes de l'Organisation internationale du travail.

PROMESSE NON TENUE
Une année auparavant, lors de son assemblée générale, le numéro un du ciment s'était pourtant engagé à signer un accord comprenant des mesures essentielles en termes de sécurité et de protection de la santé. Le 12 juillet 2017, un protocole d'entente entre Industriall et IBB était même signé en vue d'un ACM, qui aurait ainsi pu améliorer les conditions de travail de plus de 80 000 salariés dans quelque 80 pays. Or, en janvier, la multinationale est revenue sur sa promesse. Un revirement qui s'explique par l'arrivée du nouveau

patron Jan Jenisch. «Nous n'avons jamais pu parler avec lui directement. Il a clairement dit qu'il ne signerait aucun accord avec les syndicats! Mais nous allons continuer à mettre la pression», relève Rolf Beyeler qui avait pourtant observé une ouverture depuis la fusion de Lafarge et de Holcim en 2015. «Lafarge, en tant que société française avait davantage l'habitude de collaborer avec les syndicats.» ■



L'assemblée générale à Dübendorf dans le canton de Zurich de LafargeHolcim a été l'occasion pour les faitières syndicales IBB et Industriall, ainsi que pour Unia, de dénoncer le manque de sécurité des travailleurs sur les chantiers du géant du ciment.

DU TRAVAIL DES ENFANTS

La semaine dernière, en marge de l'assemblée générale de LafargeHolcim, les ONG Pain pour le prochain et Action de Carême ont aussi rappelé la situation des enfants travailleurs en Ouganda. Pendant plus de dix ans, Hima Cement, filiale du groupe LafargeHolcim, se serait fournie auprès d'exploitations minières artisanales qui faisaient travailler quelque 150 enfants et adolescents. Lorsque le scandale a éclaté en 2016, LafargeHolcim a décidé d'acheter la matière première uniquement auprès de carrières mécanisées n'employant que des adultes, tout en soulignant paradoxalement qu'il n'y avait jamais eu d'enfants dans sa chaîne d'approvisionnement. Reste que de nombreux témoignages confirment que de jeunes travailleurs mineurs ont perdu leur

travail à la suite de cette décision. «Durant leurs années de travail, ils ont mis en danger leur santé, sacrifiant leur scolarité au profit d'un travail dangereux dans les carrières. Mais LafargeHolcim et ses fournisseurs continuent de fuir leur responsabilité, même s'ils devraient apporter des réparations conformément aux principes directeurs de l'ONU pour les entreprises et les droits de l'homme», indiquent les ONG dans un communiqué. Elles demandent ainsi à la multinationale d'aider ces jeunes gens à reprendre une scolarité ou une formation professionnelle. Une affaire qui montre une fois de plus l'urgence de réglementer le devoir de diligence des entreprises par la loi, comme le réclame l'initiative pour des multinationales responsables. ■ AA

Les mineurs non accompagnés restent discriminés

La droite du Grand Conseil a rejeté une résolution qui demandait de meilleures conditions d'accueil pour les jeunes migrants

Aline Andrey

La résolution «Pour des conditions d'accueil dignes des mineurs non accompagnés» a été rejetée mardi 8 mai par une petite majorité de députés du Grand Conseil vaudois (69 contre, 63 pour). En préambule au débat, Jean-Michel Dolivo, député d'Ensemble à Gauche, a rappelé que tout enfant, qu'il soit demandeur d'asile ou de Suisse, a le droit d'être traité de la même manière: «Or, le taux d'encadrement est insuffisant. Des agents de sécurité en lieu et place des éducateurs assurent les week-ends et les nuits.

Il arrive qu'un seul éducateur doive prendre en charge 35 jeunes!» Les arguments de la gauche de l'hémicycle ont fait écho à la manifestation et à la grève des éducateurs de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (Evam) à Lausanne le 24 avril dernier. A savoir, le droit à un encadrement suffisant en fonction des besoins de ces enfants particulièrement vulnérables, sans famille et au parcours traumatique. Des circonstances qui les poussent parfois à la violence, à des tentatives de suicide, voire à la disparition... Et ce n'est pas nouveau. Depuis fin 2014, les équipes éducatives de

l'Evam dénoncent de manière récurrente des dysfonctionnements graves qui dégradent la vie de ces enfants.

INVESTIR POUR LE FUTUR

Lors du débat, le socialiste Claude Schwab a appelé également à dépasser le clivage gauche-droite: «La gauche n'a pas le monopole du cœur, la droite n'a pas le monopole de l'économie. Donc je vais parler strictement sur le plan économique. Ces jeunes vont devenir adultes et économiquement c'est maintenant qu'il faut les encadrer pour éviter que cela ne coûte plus cher ensuite à la société.» Autrement dit, il s'agit de tout mettre en œuvre pour leur offrir de bonnes conditions pour étudier et se former. Au final, la majorité de droite a estimé que le canton de Vaud offrait un bien meilleur accueil que dans les cantons voisins, et que les taux d'encadrement étaient donc suffisants. «Il n'y a pas une norme SPJ (Service de protection de la jeunesse, ndlr) et une norme MNA (mineurs non accompagnés, ndlr)! Les foyers sont dotés selon les besoins de la population. Flux différents, besoins différents. C'est du sur-mesure, pas du prêt-à-porter», a tonné le conseiller d'Etat en charge du dossier, Philippe Leuba. Et de rappeler qu'à la suite de sa rencontre avec l'EVAM, accompagné de la conseillère d'Etat Cesla Amarelle, l'engagement avait été pris de mettre en place un «concept éducatif»... A suivre. ■

POING LEVÉ

DÉMOCRATIES MENACÉES

Par Manon Todesco

Le 3 mai dernier, nous fêtons la 25^e Journée mondiale de la liberté de la presse. On dit souvent que 25 ans est l'âge de raison, de la maturité. Notre si chère liberté de la presse, si tant est qu'on puisse encore l'appeler ainsi, a encore du pain sur la planche. Les observateurs disent même que la situation a empiré. L'année 2017, avec 65 journalistes tués, a été selon Reporters Sans Frontières la plus meurtrière depuis 14 ans pour la profession. 2018 battra sans aucun doute ce triste record, étant donné que plus de 40 de nos confrères ont déjà été assassinés dans le monde depuis le 1^{er} janvier. Cerise sur le gâteau: justice n'est jamais rendue, car 90% des crimes commis contre les journalistes restent impunis. Sur le papier, le droit à l'information est un droit fondamental reconnu et protégé par la loi, mais sur le terrain, le bâillon est toujours de rigueur et les journalistes sont de plus en plus en danger.

Pas besoin d'être journaliste en Corée du Nord, en Syrie, en Chine, en Turquie ou encore à Cuba pour être confronté à cette réalité. L'hostilité envers les médias gagne toutes les régions du monde, y compris les démocraties occidentales. L'Europe, un continent pourtant traditionnellement sûr, a été frappée par deux assassinats de journalistes d'investigation en l'espace de cinq mois, à Malte et en Slovaquie. Reporters Sans frontières en est convaincu: les chefs d'Etat ont leur part de responsabilité dans ce climat de haine. En effet, un nombre croissant voit les médias non plus comme un fondement essentiel de la démocratie mais comme des adversaires. Donald Trump n'a aucun problème à les qualifier d'«ennemis du peuple», le président tchèque Milos Zeman s'est présenté à une conférence de presse muni d'une kalachnikov factice sur laquelle était inscrit le mot «journalistes». La France a quant à elle brillé dans l'exercice du *mediabashing* pendant la dernière campagne présidentielle, notamment à travers Jean-Luc Mélenchon qui a crié au complot médiatique et déclaré que «la haine des médias et de ceux qui les animent est juste et saine».

En Suisse, le problème se présente différemment mais est tout aussi inquiétant. Même si la menace qui pesait sur le service public à travers la votation sur la suppression de la redevance No Billag a été écartée, d'autres signaux sont au rouge. D'abord, la concentration toujours plus accrue des médias, mais aussi l'accaparement des titres par l'ex-conseiller fédéral UDC Christoph Blocher qui est littéralement en train de construire un empire médiatique, ou encore les licenciements massifs dans les rédactions (ATS et Tamedia) qui mettent en péril la couverture médiatique du pays, et de fait, la démocratie. Outre l'appauvrissement de la diversité de la presse, le syndicat des journalistes Impressum pointe de plus en plus de professionnels victimes d'accusations «insensées» et traînés devant les tribunaux. «Notre liberté dépend de la liberté de la presse, et elle ne saurait être limitée sans être perdue», disait déjà le président américain Thomas Jefferson au tout début du XVIII^e siècle. Tâchons alors de la soigner. ■

Manon Todesco
PHOTOS NEIL LABRADOR

La fête d'anniversaire de *L'Événement syndical* a réuni une soixantaine de personnes le 27 avril à la Maison de Quartier de Chailly à Lausanne. Militants de la première heure, collègues des régions romandes d'Unia et confrères d'autres syndicats sont venus trinquer à la santé de notre cher hebdomadaire. L'occasion de découvrir la nouvelle maquette du journal, son nouveau site internet, mais aussi de se retrouver et d'échanger au cœur d'une soirée conviviale animée par l'artiste engagé P'tit Jean. En prémisses, un débat sur l'avenir de la presse syndicale s'est tenu, avec la participation de plusieurs rédacteurs responsables de journaux syndicaux romands.

PAYSAGE MÉDIATIQUE BOULEVERSÉ
«On a tous 20 ans, ou du moins, on rêve tous chaque jour d'avoir 20 ans», a introduit Aldo Ferrari, vice-président d'Unia et président du journal. «*L'Événement syndical* est jeune, vivace et libre de ses opinions dans une presse qui, aujourd'hui, ne l'est plus assez.» Laura Drompt, corédactrice en chef du *Courrier*, était présente pour animer le débat. Elle est revenue sur la concentration de la presse romande et sur la responsabilité qu'ont les médias au quotidien. «Il est capital d'avoir une vraie diversité de la presse et de l'opinion, à l'image de la presse syndicale, qui porte la voix des travailleurs dans un paysage médiatique où la pensée dominante ne laisse de côté.» Sylviane Herranz, rédactrice en chef de *L'Événement syndical* a rappelé l'importance d'avoir une presse syndicale forte qui continue à relayer les luttes et les revendications de la base. Pour Guy Zurkinden, du journal *Services publics*, l'évolution des médias est le reflet d'une évolution sociale. «Nous subissons une politique néolibérale depuis trente ans. Aujourd'hui, les travailleurs sont confrontés à des changements très brutaux et doivent lutter pour maintenir leurs acquis historiques. De même, il est toujours difficile de donner la parole au monde du travail dans un pays où l'on cache les problèmes sociaux et où l'on invisibilise les gens d'en bas.» Ce dernier a déploré ces grands groupes de presse guidés par le business et le profit, «menant à un appauvrissement de la pensée» et «des médias à deux vitesses», mais aussi le fait qu'ils soient de plus en plus orientés. «L'UDC, par le biais de Christoph Blocher notamment, investit massivement dans les médias et diffuse ses messages à travers des tous-ménages. Il y a une volonté d'imposer une idéologie ancrée à droite.»

DÉFIS DE LA PRESSE SYNDICALE
«Parfois, on a l'impression que les grands journaux découvrent certains sujets que nous, nous traitons sur le fond depuis des semaines, des mois, voire des années», a remarqué Laura Drompt, qui a interpellé les intervenants face à cette différence de traitement. «Ecrire dans notre presse syndicale ne suffit pas, a nuancé Vivian Bologna, de *contact.sev*; notre travail est aussi d'expliquer et de marteler les infos aux autres médias. Cela se fait sur le long terme et nous ne récoltons pas toujours les fruits de notre travail mais ça finit par venir. Il ne faut pas oublier que les rédactions sont de moins en moins fournies et que les journalistes ont de moins en moins de temps aussi...»
Sur l'avenir de la presse syndicale, Sylviane Herranz a insisté sur la complémentarité de la presse écrite et des médias sociaux, mais aussi sur l'interdépendance avec les organisations syndicales. «Nos journaux vont de pair avec nos syndicats. Nous ne sommes pas payés par des financiers mais par nos membres, d'où l'importance d'être au plus près de notre mission d'outil de mobilisation et de construction syndicale.» Vivian Bologna, du SEV, a soulevé la problématique de l'érosion des membres, qui touche tous les syndicats. «Nous avons du mal à conquérir les 20-40 ans. Pour les toucher, nous devons être présents sur différents canaux et c'est l'un des grands défis qui nous attend.» Enfin, pour Guy Zurkinden, le débat doit se faire dans les syndicats. «Les centrales doivent se questionner sur quel syndicalisme elles souhaitent: est-ce qu'on garde les mêmes recettes? Est-ce qu'on continue à privilégier le partenariat social, ou est-ce qu'on passe à

LONGUE VIE À L'ÉVÉNEMENT!

Une soixantaine de personnes ont assisté à la table ronde sur l'avenir de la presse syndicale organisée à l'occasion de la fête des 20 ans de *L'Événement syndical*



Participaient au débat, de g. à dr., Guy Zurkinden, du journal *Services publics*, Marie Chevalley, de la *Tribune de substitution de Syndicom GE-VD et Télécom*, Laura Drompt, corédactrice en chef du *Courrier* et animatrice, Sylviane Herranz, rédactrice en chef de *L'Événement syndical* et Vivian Bologna, de *contact.sev*.



«*L'Événement syndical* est jeune, vivace et libre de ses opinions dans une presse qui, aujourd'hui, ne l'est plus assez», a relevé Aldo Ferrari, président du journal et vice-président d'Unia.



Les participants découvrent la nouvelle maquette.

une lutte plus combative? Ce sont à elles de donner l'impulsion. Nous, journaux, suivons.»

VERS UN JOURNAL SYNDICAL ROMAND?
Dans le public, un militant s'est interrogé sur les raisons de la division de la presse syndicale, à l'heure où les syndicats ont tendance à se rapprocher. Pour rappel, *L'Événement syndical*, durant cinq ans, avait collaboré avec le SEV pour certaines pages. «La création d'un vrai journal syndical romand est une perspective à laquelle il faut

réfléchir, a déclaré Sylviane Herranz, partisane de l'idée. Mettre nos forces en commun serait tout à notre avantage et ce serait une façon d'ouvrir le débat. Mais la discussion doit se faire au-delà des rédactions.» Vivian Bologna a émis plus de retenue. «Chaque syndicat est centré sur ses propres luttes et, aujourd'hui, je crois qu'il n'y a pas la volonté du côté de nos organes dirigeants. Il y aurait une ouverture pour collaborer et créer des synergies sur certains articles, mais pas au-delà.» L'assemblée, elle aussi, a semblé sceptique quant à

la création d'un seul et même journal, mais a encouragé à une plus grande collaboration entre les rédactions et s'est réjouie de l'indépendance de celles-ci vis-à-vis de leurs centrales. Passionnante, la discussion s'est poursuivie autour d'un verre et de gourmandises, de manière plus décontractée. La rédaction de *L'Événement syndical* tient à remercier toutes les personnes présentes à cet anniversaire, mais aussi tous ceux qui n'ont pas pu se déplacer et qui lui ont adressé de gentils messages. ■



EN FEUILLETANT L'ALBUM DE SOUVENIRS...

Pour le 20^e anniversaire de *L'Événement syndical*, la rédaction a sélectionné quelques pages qui ont fait la une du titre et d'autres révélatrices de la variété des sujets traités. Une rétrospective qui montre la récurrence des combats menés entre les problématiques de dumping, de restructuration à répétition et de licenciements, d'égalité salariale, de défense de conventions collectives de travail, etc.

Florilège



Un invité au côté des fondateurs du journal, Serge Bähler et Jean-Claude Rennwald.



Un moment festif auquel a contribué le chanteur engagé P'tit Jean.



A la santé du journal... A droite, Sylviane Herranz, rédactrice en chef de la publication depuis onze ans.

Défense des services publics et soutien aux maçons

Face aux défis à venir, les délégués de l'Union syndicale valaisanne ont adopté trois résolutions

Sylviane Herranz

Fin avril, trente délégués de l'Union syndicale valaisanne (USVs), venant d'Unia, du SEV, de Syndicom et du SSP, se sont réunis en assemblée générale à Sion, sous la présidence de Mathias Reynard. Un tour d'horizon des luttes menées en 2017 a permis d'appréhender les défis à venir. A ce sujet, trois résolutions ont été adoptées. Elles concernent les services publics, l'offensive patronale contre les maçons et la suppression de points de vente dans les gares CFF.

Dans une première résolution, les délégués demandent que lors de changements liés à la digitalisation et à la robotisation, les entreprises de services publics sauvegardent les places de travail en leur sein et continuent à garantir un service public humain. Rappelant qu'il s'agit là d'un bien commun à toute la population, la résolution évoque divers scénarios d'avenir en prenant La Poste pour exemple: poursuite de la politique néolibérale signifiant le démantèlement du réseau de distribution, la privatisation de PostFinance et la détérioration des conditions de travail; retardement du processus grâce aux mouvements de résistance qui voient le jour mais qui arrivent dif-

ficilement à le stopper; et enfin possibilité de changer de cap pour redonner au service public sa mission. Pour cela, les délégués estiment notamment que «le service public doit être rétabli en réintroduisant les ex-régies CFF, Poste, Swisscom, en maintenant des services publics pour l'eau, l'électricité et le gaz contre les menaces de privatisation, en mettant de côté la rentabilité, et en satisfaisant les besoins des utilisateurs».

La seconde résolution affiche son appui «aux justes et légitimes revendications» des maçons et appelle le monde du travail valaisan à soutenir leur combat en participant à la manifestation nationale du 23 juin à Zurich. L'USVs annonce aussi «son soutien sans faille à d'autres mesures de lutte auxquelles les maçons devraient recourir» si les patrons ne parvenaient pas à entendre raison.

Enfin, les délégués s'opposent à la suppression du point de vente de la gare CFF de Saint-Maurice et exigent le maintien des prestations actuelles de toutes les gares du canton. Alors que de nombreux bureaux de poste ont déjà disparu, c'est au tour des CFF de désertier le territoire, s'inquiètent les délégués. Ils demandent au Conseil d'Etat d'obtenir des engagements fermes de la part des CFF de ne procéder à aucune détérioration des services dans les gares valaisannes. ■



THIERRY PORCHET

COURRIER

J'AVAIS 16 ANS EN 1968 !

Fils d'une famille ouvrière, je fréquentais les scouts, ma mère pensait qu'au contact de la jeunesse dorée de la Riviera vaudoise, j'ap prendrais les bonnes manières, au lieu de traîner avec les gosses des mauvais quartiers. Aux boys scouts, on avait changé l'uniforme de Baden-Powell pour la chemise rouge et certains chefs nous lisaient des pages du Petit Livre rouge de Mao Tsé-Toung! En avril, j'entraîs en apprentissage dans la métallurgie aux Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, un fleuron de l'industrie vaudoise, aujourd'hui disparu. En mai, à la gare de Vevey, des filles en minijupe, veste US et cheveux au vent, nous distribuaient *La Brèche*, une publication sul versive de la Ligue marxiste révolutionnaire. On se croyait déjà, avec un peu d'imagination, devant l'usine Renault de Boulogne-Billan-court, à Paris! Après Mai 68, les échanges entre étudiants et appren tis étaient le point de départ pour l'émancipation d'une jeunesse qui remettait en question les certitudes de la bourgeoisie vaudoise et celles du patriarcat. A l'école professionnelle de Vevey, les apprentis étaient en contact avec d'anciens soixante-huitards, qui s'étaient fait virer de la Sorbonne et de Nanterre et que leurs parents des beaux quartiers parisiens avaient inscrits en section Photographie. A Lau-sanne, étudiants et apprentis se retrouvaient dans les manifs du Co-mité d'action cinéma, en criant des quolibets du genre: «Chevallaz ça gaze ce soir!».

La séquence nostalgie et romantique étant écrite, passons maintenant à la vraie question, qui n'a toujours pas de réponse sérieuse à l'heure actuelle. Pourquoi le mouvement insurrectionnel de Mai 68 s'était-il achevé le mois suivant déjà? Débuté en mars, la révolte des étudiants déboucha sur la convergence des luttes ouvrières à la mi-mai. Jusque-là, le mouvement étudiant n'avait pas de prise sur l'économie ca-pitaliste, alors qu'il occupait les rues de la capitale. Mais, lorsque les travailleuses et les travailleurs avaient rejoint la lutte, la France fut to-talement paralysée par la grève générale. Comme à Petrograd en au-tomme 1917, le pouvoir était à la portée de qui voulait le prendre! Mais cette fois-ci, ni le Parti communiste ni la direction de la CGT ne vou-laient s'investir dans un gouvernement révolutionnaire. De Gaulle, qui avait évité que la France soit administrée par les Anglo-Saxons en 1945, s'était réfugié en Allemagne. Finalement, le grand patronat français accepta de financer l'Etat social et l'Union soviétique ren-força son contrôle sur le Parti communiste. La France évita ainsi une guerre civile, qui aurait inmanquablement provoqué une interven-tion de l'OTAN. En juin 68, la grève générale se terminait par une aug-mentation des salaires et des vacances, assortie d'une diminution du temps de travail et de l'âge de la retraite; la France pensait déjà aux vacances d'été! ■ **Jean-Claude Cochard, Les Avants**

AGENDA UNIA

FRIBOURG

FERMETURE DE LA PERMANENCE

Les permanences d'Unia Fribourg seront fermées du vendredi 25 mai au mardi 5 juin (dernier samedi du mois, puis Pont de la Fête-Dieu), et le samedi 23 juin **Manifestation nationale de la construction**.

GENÈVE

SÉANCE

Comité métallurgie du bâtiment:

mercredi 16 mai à 17h30.

Groupe d'intérêt femmes:

jeudi 17 mai à 19h30.

PERMANENCES PAPYRUS

Mardi: 16h à 19h.

Jeudi: 16h à 19h.

Les séances et permanences ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 19 juin à 16h.

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 17 mai à 16h.

COURS GRATUIT

Droit du travail:

les bases pour mieux s'y retrouver

Le syndicat Unia et la Caisse de chômage Unia, région Neuchâtel, proposent à leurs membres et assurés un **cours gratuit** sur le droit du travail pour vous permettre d'en connaître les principales bases.

Inscrivez-vous sans autre par mail à

neuchatel@unia.ch à la date qui vous convient:

Samedi 19 mai: Neuchâtel, 10h à 13h.

Mercredi 4 juillet:

La Chaux-de-Fonds, 18h à 21h.

Jeudi 20 septembre: Neuchâtel, 19h à 22h.

Samedi 20 octobre:

La Chaux-de-Fonds, 10h à 13h.

Jeudi 15 novembre: Neuchâtel, 14h à 17h.

Lieu des cours:

Unia, av. de la Gare 3 Neuchâtel

Unia, av. L.-Robert 67 La Chaux-de-Fonds.

LE LOCLE

GRUPE DES AÎNÉS

Voyage de 5 jours du 4 au 8 juin

à Sainte-Maxime

Cette année un voyage organisé par la Maison Buchard nous emmènera à Sainte-Maxime.

Dans le Golfe de St-Tropez sur les rives de la Méditerranée. Votre lieu de séjour: «Les Jardins de Sainte-Maxime 3*». Cet établissement est à 3 minutes de la plage et à 15 minutes du centre ville. Des visites de sites variés sont prévus: St-Tropez, Port Grimaud, Les Gorges du Verdon, Borne les Mimosas.

Ce programme comprend: pension complète avec boissons, dîners du 1^{er} jour et du dernier jour.

Nous espérons une bonne participation de nos membres accompagnés de leurs amis et connaissances. Il va sans dire que les membres des sections Unia du canton sont cordialement invités à se joindre à nous.

Inscriptions au plus vite auprès de: Graziella Engheben, Jambe-Ducommun 2, 2400 Le Locle. Tél.: 032 931 58 34. Mme Engheben est à votre disposition pour vous faire parvenir les documents et renseignements complémentaires désirés. Le Président, Roland Vermot, Envers 39, 2400 Le Locle, tél.: 032 931 69 18 vous renseignera volontiers.

TRANSJURANE

GRUPE DES RETRAITÉS



Après-midi pétanque!

Le groupe des retraités d'Unia Transjurane organise un tournoi de pétanque qui se déroulera le: **8 juin à 13h30**. A Delémont (sous le pont de la RDU). Inscriptions et renseignements auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

16 mai: comité des retraités à 14h, au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

17 mai: musée régional de La Sagne, à La Sagne (NE), org. Groupe Jura bernois.

8 juin: journée pétanque à Delémont, org. Région.

21 juin: pique-nique au Chalet du Ski Club de Courtelary, org. Groupe Jura bernois.

21 juin: comité Romand à Lausanne, org. Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

16 août: dîner friture de sandre à 10h30 place 16 Mars, St-Imier, cabane des Pêcheurs à Frinvillier, org. Groupe Jura bernois.

5 septembre: comité des retraités à 14h au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

7 septembre: musée agricole – Amicale des vieilles traditions à Grandfontaine, org. Région.

20 septembre: restaurant la Cuisinière à 16h à Cortébert, org. groupe Jura bernois.

20 septembre: comité Romand à Lausanne, org. Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

octobre: jass, encore à définir, org. Région.

18 octobre: encore à définir, Pont-de-Martel (NE), org. groupe Jura bernois.

14 novembre: Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécour, org. Ajoie.

15 novembre: assemblée du groupe et dîner à 11h, place du 16 Mars à Bocciodrome de Corgémont, org. Groupe Jura bernois.

21 novembre: comité et assemblée générale des retraités au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

VAUD

DÉCLARATION D'IMPOTS 2017

Lausanne – Nyon – Vevey

Depuis cette année les secrétariats de Lausanne, Nyon et Vevey ne remplissent plus les déclarations d'impôts. Vous devez dorénavant vous rendre auprès des différents sites de l'Avivo:

Lausanne: Avivo Lausanne, place Chauderon 3, 1^{er} sous-sol, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, tous les jours sauf le mercredi (sans rendez-vous). Dates: du 22 mai au 29 juin.

Nyon: salle de la Bretèche, place du Château 8, de 8h à 11h30, sur rendez-vous 021 338 99 38.

Dates: 17 et 31 mai, 14 juin.

Vevey: CSR, rue du Collège 17, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous 021 925 53 33. Date: 18 mai.

Une participation variant entre 25 à 50 francs vous sera demandée. avivo.vaud@gmail.ch

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80.

Crissier: 021 612 00 40.

Morges: 021 811 40 70.

Nyon: 022 994 88 40.

Yverdon: 024 424 95 85.

Le Sentier: 021 845 62 66.

Vevey: 021 925 70 01.

Aigle: 024 466 82 86.

LA CÔTE

ADRESSE PROVISOIRE

En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille provisoirement à l'adresse suivante: **place Bel Air 6, 1260 Nyon**.

Les numéros de téléphone et les horaires de permanences syndicales restent inchangés. Merci de votre compréhension.

LAUSANNE

SECRÉTARIAT

Nouvel horaire

Notre secrétariat de Lausanne est ouvert

uniquement les après-midis (fermé les matins). Heures d'ouverture:

Lundi de 13h30 à 17h30.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30.

Vendredi de 13h30 à 16h.

Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

NORD VAUDOIS

CAISSE DE CHÔMAGE

Nouvel horaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

Permanence téléphonique: même horaire, 024 424 95 85.

GRUPE DES RETRAITÉS

Course annuelle à la Mer de Glace

La course annuelle du groupe aura lieu le **jeudi 8 juin** avec pour destination Chamonix et la Mer de Glace.

Départs: Estavayer, restoroute à 5h; Yverdon, gare routière à 5h25 ; Orbe, Montchoisi à 5h45.

Programme: Après les arrêts aux divers lieux de départ, nous poursuivrons en direction de Genève, pause-café-croissant. Arrivée à Chamonix à 9h30, embarquement à bord du célèbre train à crémaillère rouge pour la Mer de Glace. Temps libre pour visiter la Galerie des cristaux, la grotte de glace et le Glaciorium, musée dédié à la Mer de Glace. A 12h, redescende à Chamonix, repas au centre-ville où sera servi le menu suivant: quiche au reblochon de Savoie, blanc de volaille sauce forestière et mousseline de pommes Charlotte, panna cotta à la vanille et comptée de myrtilles, ¼ de vin-café. Prix: transport, café-croissant, repas de midi, train, visite de la Galerie des cristaux, de la grotte et du Glaciorium: 86 fr. pour une personne syndiquée, et 197 fr. pour deux personnes (une seule syndiquée).

Inscriptions jusqu'au 31 mai, dernier délai au 024 424 95 97 ou 98.

RIVIERA – EST VAUDOIS

AIGLE

Syndicat et caisse de chômage:

Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans ses nouveaux locaux au chemin de la Zima 2, 3^e étage.

Permanences syndicales:

Mardi et jeudi de 16h à 18h30.

1^{er} samedi du mois de 9h à 11h.

Guichet de la caisse de chômage:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

Permanences téléphoniques:

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

RELÂCHES

En raison du week-end de Pente-côte, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 30 mai. ■

La rédaction

WWW.
EVENEMENT.CH

BRÈVES

MARCHE CONTRE MONSANTO

Samedi 19 mai, Greenpeace, avec le soutien de StopOGM, Swissaid et ToxicFree Suisse, invite les citoyens à manifester pour une agriculture durable, résiliente et respectueuse de l'homme comme de l'environnement. Le départ de la marche pacifique contre les multinationales de l'agrochimie est fixé à 14h30 à l'extrémité ouest de la Grand-Rue à Morges. Elle se terminera devant le siège européen de Monsanto (rue du Sablon 2). Cette année le cortège sera précédé d'un pique-nique au parc de l'Indépendance, dès 12h.

Une autre manifestation aura lieu à Bâle ce même jour, ainsi qu'un peu partout dans le monde. Des mobilisations qui dénonceront également la décision de la Commission européenne d'autoriser la fusion entre le groupe pharmaceutique allemand Bayer et le semencier OGM américain Monsanto. ■ **AA**

<https://marche-contre-monsanto.ch>
Pétition contre les nouveaux OGM:
<http://www.stop-nouveaux-ogm.ch/fr/>

ENGAGEZ-VOUS !



«Il est temps que le travail des enfants cesse. Il est temps que l'eau potable ne soit plus contaminée. Il est temps que l'expropriation de villages entiers s'arrête... Il est temps que les entreprises prennent leur responsabilité!» En juin prochain, le Conseil national étudiera le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables. Pour rappel, cette dernière réclame aux sociétés concernées ayant un siège en Suisse de respecter les droits humains et les standards environnementaux également hors de nos frontières. Vous aussi pouvez manifester votre soutien à ce projet en suspendant à votre balcon un drapeau imprimé de cette exigence. Participez à la campagne pour des multinationales responsables. Engagez-vous! ■ **L'ES**

Les drapeaux sont à commander gratuitement à l'adresse suivante:
<https://konzernverantwortung.typeform.com/to/Xx6FBh?sce=unia>

LES EMPLOYÉS DU MANDARIN ORIENTAL SONT À BOUT

Unia a organisé une action de sensibilisation devant l'hôtel genevois pour dénoncer les conditions de travail des employés ainsi que le manque d'ouverture de la direction

Manon Todesco

Le 8 mai, Unia a organisé une opération de tractage devant l'hôtel de luxe Mandarin Oriental à Genève pour informer la population des abus rapportés par ses employés. Tout a commencé à l'automne 2017. «Nous avions lancé une grande campagne dans l'hôtellerie sur la situa-

tion des femmes de chambre, raconte Artur Bienko, secrétaire syndical Unia. Par ce biais, nous avons eu de nombreux retours des employés du Mandarin Oriental qui témoignaient d'abus récurrents et inquiétants.» C'est là que le syndicat décide de se pencher sur ces cas, en récupérant des informations notamment grâce à quelques membres Unia actifs au sein de l'hôtel. «Les sala-

riés nous ont fait part de plusieurs violations de la Convention collective nationale de travail (CCNT) et de la Loi sur le travail», souligne le syndicaliste. La liste des griefs est longue: non-respect du temps de travail contractuel, enregistrement du temps de travail erroné, non-respect des jours de repos hebdomadaires et des temps de pause, surcharge de travail, accrois-

sement de la pression exercée sur les employés, menaces et vidéosurveillance des collaborateurs quasi permanente. «La direction justifie la présence de caméras pour des raisons de sécurité, mais selon certains témoignages, celles-ci comporteraient des micros, ce qui ne se justifie pas», insiste Artur Bienko, qui rappelle que la surveillance des employés est strictement illégale. En parallèle, le taux élevé de rotation du personnel (60%) ainsi que les nombreux licenciements et démissions ont mis la puce à l'oreille du syndicat.

MILITANT SYNDICAL LICENCIÉ

Unia décide alors d'organiser une assemblée générale (AG) du personnel du Mandarin Oriental fin mars, pour confirmer ou infirmer les soupçons. Des tracts seront distribués sur le lieu de travail par des militants Unia. Un certain mouvement de protestation prend forme. Mais trois jours avant l'AG du 21 mars, l'un d'entre eux, Manuel*, se fait licencier «sous un prétexte douteux». Dans la foulée, Unia envoie un

courrier à la direction de l'hôtel avec la résolution syndicale votée par les employés présents et lui propose une rencontre afin de faire le point sur la situation. Dans une réponse adressée au syndicat fin avril, celle-ci propose une réunion le 8 juin. «Les points à aborder sont urgents, martèle le secrétaire syndical. Nous avons le sentiment de ne pas être pris au sérieux.» Unia demande donc d'avancer le rendez-vous, en vain, la direction de l'hôtel refusant de se soumettre à un «ultimatum». A la suite de ces échanges infructueux, Unia a décidé de hausser le ton et de mettre la pression en organisant cette action. «Nous ne demandons pas la lune, juste une application stricte de la Loi sur le travail et de la convention du secteur», insiste Artur Bienko, déçu de l'attitude adoptée par la direction du Mandarin Oriental et de son manque d'ouverture au dialogue. Quant au collègue licencié, une demande en justice sera rapidement déposée afin d'obtenir réparation. ■

TÉMOIGNAGES

MANUEL* «Je travaillais en tant que contrôleur de marchandises au Mandarin Oriental depuis plus d'un an et demi quand j'ai été licencié. Depuis l'arrivée du nouveau chef de secteur, il y a eu beaucoup de licenciements. J'ai moi-même reçu deux avertissements, injustifiés à mon sens. J'ai d'ailleurs écrit un courrier de désaccord à la direction. Peu de temps avant l'AG, certains collègues m'avaient reproché de déposer des tracts dans la salle de pause. Pour moi, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un licenciement antisyndical pour décourager les collègues de se mobiliser. Les employés ont peur de perdre leur emploi et la direction en joue: la pression sur le personnel et les menaces de licenciements sont permanentes. Le problème, c'est que beaucoup de tâches effectuées par les employés ne sont pas reconnues par la direction, et quand on ose aborder la problématique, cela se retourne contre nous. Il n'y a aucune considération pour le personnel.»

CLARA* «La situation s'est dégradée il y a environ quatre ans. Avant cela, nous étions environ 300 employés et nous n'avions pas de problème d'effectifs (*entre 200 et 220 employés actuellement, ndlr*). Aujourd'hui, à cause du manque de personnel, nous avons de plus en plus de tâches et nous faisons beaucoup d'heures supplémentaires qui ne sont pas compensées, ni financièrement, ni en congés. D'après les managers, si on fait des heures en trop, c'est qu'on ne gère pas bien notre temps et, donc, c'est notre problème. Les chefs nous poussent à bout, nous rabaisent et nous manquent de respect. Par exemple, ils nous appellent pendant nos jours de congé pour nous demander de venir travailler, et si on ne répond pas, on se voit infliger des punitions, à savoir des tâches supplémentaires à notre retour. Je retrouve souvent des collègues en pleurs dans les couloirs, d'autres sont en burn-out. Il y a un ras-le-bol général mais de nombreux collègues n'osent rien dire de peur de perdre leur emploi. Il y a aussi un gros problème avec les temporaires, qui sont soumis aux mêmes exigences que nous mais qui sont payés au lance-pierre, sans compter que le Mandarin Oriental ne leur rémunère pas les trois premiers jours de formation. Pour moi, c'est injuste et immoral, car tout travail mérite salaire. Pour ma part, je suis fatiguée. J'aimerais que mon travail soit reconnu à sa juste valeur. Je me suis tournée vers Unia, car je n'en pouvais plus. Il faut que les choses bougent une bonne fois pour toutes!» ■

*Prénoms d'emprunt



Unia a attiré l'attention des passants sur la situation du personnel de l'hôtel, dénonçant des violations de la Convention nationale de travail et la surveillance des employés.

Détournement de fonds sur le dos des travailleurs

Les syndicats Unia, Sit et Syna exigent de l'entreprise genevoise D'Orlando Claudio SA qu'elle corrige les prélèvements de l'assurance perte de gain et qu'elle rembourse les maçons

Manon Todesco

Le 14 mai, les syndicats genevois de la construction ont dénoncé un nouveau scandale dans le secteur. D'Orlando Claudio SA, l'une des plus importantes entreprises du canton, aussi membre du comité de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), détournerait l'argent de ses employés depuis juin 2017 à hauteur de 25 000 francs par mois, selon Unia, le Sit et Syna. Voici le contexte: suite aux négociations dans la branche en 2017, les primes d'assurance perte de gain (APG) devaient être dorénavant divisées entre les travailleurs et les employeurs de manière égale, et la prime totale devait se situer entre 1,5% et 4%. La part payée par le travailleur ne doit donc pas dépasser les 2% du salaire.

D'après les informations des syndicats, la société faisait les choses dans les règles de l'art avant que cette directive n'entre en vigueur, et prélevait encore en mai 2017 1,15% sur les fiches de salaire pour une prime totale de 2,3%. «A partir de juin 2017, les prélèvements sont subitement passés à 4,036%, juste pour la partie employée», explique Yves Mugny, responsable du secteur bâtiment pour Unia. «L'entier du paiement de l'APG est donc à la charge du travailleur, et D'Orlando prélève encore près de 2% supplémentaires.» Pour les travailleurs, cela représente entre 100 et 150 francs de plus par mois selon les syndicats. «Nous avons immédiatement demandé des explications à D'Orlando, poursuit Yves Mugny. Ce dernier nous a fourni son contrat d'assurance qui parle bien d'une prime to-

tale de 23 pour mille, soit le 1,15% appliqué jusque-là. Nous avons donc mis en demeure l'entreprise en mars 2018, la sommant de se mettre en conformité et de rétrocéder aux quelque 160 travailleurs l'argent perçu en trop.» D'Orlando Claudio SA ne s'étant pas exécuté, les syndicats ont choisi de le dénoncer publiquement.

SYNDICATS DÉTERMINÉS

Pour rappel, le secteur principal de la construction se trouve actuellement dans un contexte très tendu. A Genève, les employeurs refusent de discuter de la limitation du travail temporaire et l'augmentation de 150 francs et renvoient aux négociations conventionnelles au niveau national, qui sont elles bloquées autour de la retraite anticipée. Thierry Horner, responsable du

gros œuvre pour le Sit, dénonce des attaques de plus en plus intenses de la part des patrons. «Nous avons affaire à des patrons pyromanes, qui ont adopté une attitude jusqu'au boutiste. L'entreprise avait promis il y a quelques mois de s'engager sur la question du travail temporaire, chose qui n'a pas été faite. Et aujourd'hui, elle refuse de s'expliquer sur un détournement de fonds de plus de 25 000 francs. Il y a un mépris et un cynisme inouïs envers les employés qui sont épuisés et stressés. Nous, syndicats, ne nous laisserons pas impressionner et sommes déterminés à obtenir de meilleures conditions de travail pour les maçons à Genève.» Si l'action en justice contre D'Orlando Claudio SA reste une option, Unia, le Sit et Syna estiment que ce problème doit se régler entre les différentes par-

ties concernées. «Nous allons agir syndicalement sur les chantiers afin de récupérer cet argent rapidement, annonce Yves Mugny. Il n'est pas question que les travailleurs attendent encore deux ou trois ans.» Si D'Orlando Claudio SA continue à faire la sourde oreille, les syndicats promettent des actions «plus musclées» dans les semaines à venir. Contactée par nos soins, l'entreprise n'a pas répondu à nos questions dans les délais demandés. Toutefois, elle a précisé à nos confrères de 20 minutes que «les modifications touchant l'ensemble des employés ont été effectuées dans le respect de la convention nationale du travail» et qu'un «courrier explicatif» a été transmis aux syndicats. ■



L'entreprise ne s'étant pas mise en conformité, les représentants du Sit, d'Unia et de Syna ont choisi de la dénoncer publiquement.

Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

«Non au dérèglement! Pour un vrai règlement!» pouvait-on lire sur les pare-brise d’une septantaine de taxis gris alignés telles des sardines sur la place de la Riponne à Lausanne, le 8 mai dernier. Les chauffeurs, quant à eux, n’étaient pas prêts à se ranger face à l’attaque inacceptable du Service intercommunal des taxis (SIT) de la région lausannoise qui a décidé de reconnaître Uber comme une centrale d’appels. «Comment peut-on décréter qu’Uber est une centrale d’appels alors que son siège est aux Pays-Bas. Pourquoi cet amour de nos autorités pour Uber? Le SIT émet des lois répressives contre les taxis lausannois», dénonce Abdelhamid Akrimi, chauffeur de taxi, mégaphone à la main.

«Nous n’arrivons plus à vivre avec le taxi. On n’arrive même plus à payer nos charges sociales...»

«Ce qui nous fait mal, c’est que les autorités encadrent Uber pour lui donner une base légale, alors qu’il représente une concurrence déloyale», explique en aparté Kattar Moez, conducteur lui aussi, qui déplore l’assouplissement du règlement intercommunal. «On ne demande même plus aux chauffeurs de connaître la topographie. Alors que le GPS, ça me fait rigoler par où il m’amène!»

DUMPING SALARIAL ET SOCIAL
Plusieurs politiciens de gauche ont pris la parole, dont Benoît Gaillard, conseiller communal qui a rappelé s’être opposé avec les socialistes au bradage des carnets de conducteur de taxi (lire ci-contre). Il n’a de surcroît pas caché sa colère face aux méthodes d’Uber, à l’instar de Roman Kuenzler, responsable national de branche Transport et logistique d’Unia, qui a rappelé au mégaphone: «C’est toujours les mêmes problèmes, toujours les mêmes galères. L’attitude des autorités de laisser faire une société qui emploie des milliers de travailleurs au noir et de la considérer comme une centrale d’appels me fâche profondément. Comment peut-on prendre une décision aussi naïve? Une décision qui légitime une société pratiquant du dumping salarial et social!» Unia demande donc un entretien avec le comité directeur de l’Association intercommunale des taxis, un retour en arrière sur les modifications du règlement intercommunal qui favorisent une concurrence déloyale, des garanties pour que tous les chauffeurs soient égaux devant les contrôles, des revenus et des conditions de travail décents ainsi que la garantie que les chauffeurs soient formés avec un examen d’accès à la profession sur le modèle genevois.

CHAUFFEURS EN DIFFICULTÉ
«Ils ont divisé le tarif par deux, c’est donc logique qu’ils nous prennent la

UN CONCERT DE KLAXONS CONTRE UBER

Les chauffeurs de taxi avec Unia ont manifesté leur colère à Lausanne à la suite de la décision du Service intercommunal des taxis de reconnaître Uber comme centrale d’appels



Une septantaine de taxis ont investi la place de la Riponne à Lausanne.



Les chauffeurs réclament un vrai règlement, non un dérèglement.

moitié de la clientèle», lance l’un des chauffeurs présents. «J’ai 35 ans de métier, je suis un fossile», sourit-il sans perdre son humour, malgré la détérioration de ses conditions de travail depuis l’arrivée, il y a trois ans, de la multi-

naionale américaine Uber à Lausanne. Mustapha, face à ses collègues, relève: «Nous n’arrivons plus à vivre avec le taxi. On n’arrive même plus à payer nos charges sociales... Mais l’Union fait la force. Et n’oublions pas que les chauffeurs d’Uber vivent aussi dans la misère!» Pour preuve, Olivier a témoigné de son expérience chez Uber: «J’ai cru à la publicité mensongère d’Uber. J’étais au chômage, j’ai vu une annonce qui disait que je pouvais gagner 5000 francs

par mois. J’en ai gagné 2595. Finalement, j’ai suivi tout le cursus de la formation pour travailler dans une compagnie officielle, car le transport des personnes est un métier magnifique.» «Les autorités ne veulent pas comprendre l’importance des taxis lausannois pour le transport des personnes âgées, des enfants à l’école, du taxi-bus... Uber ne propose rien de tout ça, avec une baisse de la qualité des services, déplore Milorad Micakovic, chauffeur. Nous sommes davantage que l’année passée. Et c’est normal, car la situation empire. Aujourd’hui, c’est juste un avertissement.» D’autres actions étaient sur le point d’être décidées, au moment de l’impression de ce journal... ■

Victoire d’étape

La manifestation des chauffeurs de taxi a étrangement coïncidé avec la décision de la Cour constitutionnelle de ne pas lever l’effet suspensif comme l’avait demandé le SIT concernant une action en justice des taxis A et B. Ce qui, dans les faits, interdit donc aux chauffeurs d’UberX, pour l’instant, d’exercer. Le point avec Benoît Gaillard, président du Parti socialiste lausannois, conseiller communal et membre du SIT.

Que signifie la décision de la Cour constitutionnelle?
Le règlement intercommunal prévoit deux autorisations. La première, c’est le «carnet» de conducteur de taxi. La seconde, c’est l’autorisation d’exploitation. Pour la première, le SIT a voté majoritairement pour un accès facilité à ce «carnet» qui, historiquement, demandait un permis professionnel, un casier judiciaire vierge, la connaissance de la ville... Les chauffeurs d’UberX ont donc pu bénéficier de ce carnet à des conditions facilitées, ce qui est déloyal pour les autres chauffeurs. Mais la seconde autorisation prévoit notamment que les taxis soient signalés comme tels, qu’ils indiquent leurs tarifs et disposent d’un tachygraphe, qu’ils soient A – affiliés à la centrale officielle – ou B – indépendants. Seule la catégorie C prévoit des exemptions, mais elle est destinée aux grandes limousines de luxe. Le projet du comité de direction consistait à faire entrer UberX, bizarrement, dans cette dernière catégorie qui permet par exemple de ne pas avoir de signalétique ou d’avoir des tarifs flottants. C’est cette décision qui a fait l’objet d’un recours avec effet suspensif.

Est-ce une victoire pour les chauffeurs de taxi lausannois?
On peut parler d’une victoire d’étape. Les chauffeurs d’UberX même s’ils sont professionnels – au contraire de ceux d’UberPop – ont le carnet, mais pas d’autorisation d’exploiter. La Cour le dit: ils sont actuellement toujours en situation illicite. La question est aujourd’hui de savoir s’il y aura des contrôles de la part de la police dont le chef, M. Hildbrand, est aussi le responsable de l’association intercommunale des taxis? ■

Branche des soins mal en point

Le personnel des soins réclame de meilleures conditions de travail

Sonya Mermoud

Entre sous-effectif chronique et stress, le personnel des soins affronte un quotidien difficile. Samedi dernier à Berne, une cinquantaine de travailleurs du domaine, soutenus par Unia, se sont mobilisés pour dénoncer cet état de fait. La date de la manifestation n’était pas choisie au hasard, le 12 mai étant la Journée

internationale des soins. «La branche est toujours plus sous pression: les mesures d’austérité et les efforts visant à augmenter la rentabilité ne permettent plus de fournir des soins et un accompagnement de qualité. Les effets sont dévastateurs pour le personnel, pour les pensionnaires d’institutions et pour la société tout entière», a relevé Samuel Burri, responsable du secteur à Unia, précisant qu’en Suisse 120 000 personnes travaillent dans des établissements médicaux-sociaux (EMS). Des salariés qui, en raison des mauvaises conditions de travail, abandonnent souvent leur emploi avant l’heure. «Presque une personne sur deux quitte un jour la profession. C’est beaucoup trop», poursuit le syndicaliste non sans souligner encore la situation des assistants, «presque toujours engagés à temps partiel et touchant le plus sou-

vent des salaires particulièrement bas». Pour Unia, de meilleures conditions de travail passent par un renforcement des droits syndicaux. «On trouve encore des brebis galeuses parmi les responsables d’EMS qui tentent d’empêcher leur personnel de se syndiquer. Certains établissements refusent aussi leur accès au syndicat», déplore Samuel Burri insistant sur le fait que des «conditions de travail saines, et dès lors des soins et un accompagnement de qualité, ne sont possibles que si le personnel a son mot à dire». Dans ce contexte, Unia prône le dialogue entre partenaires sociaux avec, à l’échelon des entreprises, un volet de participation des employés. Un impératif dans un secteur en plein essor et dont la croissance va très probablement encore se poursuivre... ■



Une cinquantaine de professionnels du domaine ont demandé des mesures concrètes contre la pénurie du personnel et l’excès de stress.